

NOM : 16 OCPM
Numéro : Atelier 2 – 3 octobre 2016
Durée : 61 minutes

VIE DE QUARTIER ET DÉVELOPPEMENT URBAIN.

AKOS VERBOCZY :

Bonsoir. Vous avez vu en rentrant, y a sept tables différentes. Et ce sont sept tables qui représentent des enjeux différents. Alors je vous dis un scoop tout de suite. Vous aurez l'occasion de faire deux tables durant la soirée.

Mais si vous voulez vous exprimer sur d'autres enjeux que les deux choisis, on a prévu quelque chose pour ça.

Alors, sans plus tarder, je donne la parole à Isabelle Beaulieu, qui est la présidente de la commission sur la Stratégie centre-ville de l'OCPM.

À vous.

ISABELLE BEAULIEU :

Bonsoir à tous. Je vous souhaite la bienvenue, ce soir, pour cette rencontre thématique qui va porter sur les milieux de vie et le développement urbain. Et c'est dans le cadre de la consultation sur la Stratégie du centre-ville de Montréal.

Donc, cette séance va se dérouler en français mais les gens qui veulent s'exprimer en anglais peuvent le faire sans problème.

Je m'appelle Isabelle Beaulieu. Et la présidence de l'OCPM, madame Dominique Ollivier, qui est juste derrière avec nous, m'a confié la présidence de cette commission. Je suis docteure en sciences politiques et commissaire à l'OCPM depuis 2015.

La commission est également composée de monsieur Habib El-Hage, qui est docteur en sociologie et commissaire depuis 2010. Nous avons aussi comme commissaire avec nous monsieur Jean Caouette, qui est ici et qui est architecte, commissaire à l'OCPM depuis 2010 également.

Les commissaires de l'OCPM sont nommés par le conseil municipal pour des mandats renouvelables d'une durée de trois ans. Ils s'engagent à respecter le code de déontologie des commissaires. Vous pouvez prendre connaissance de ce code à la table d'accueil et sur le site Internet de l'OCPM.

La commission est neutre, sans aucun intérêt dans le projet à l'étude et tenue de respecter son rôle premier, vous écouter.

La commission est appuyée dans ses travaux par monsieur Akos Verboczy, que vous avez vu à l'instant, et Loïc Dumas – Bouffard, qui agissent tous les deux à titre de secrétaires analystes.

Le mandat. Quelques mots sur notre mandat. En juin dernier, le comité exécutif du conseil municipal de Montréal a mandaté l'OCPM pour accompagner le bureau de projet du centre-ville de l'arrondissement Ville-Marie et mener une consultation sur la Stratégie du centre-ville.

La documentation pertinente a été mise à la disposition du public et peut être consultée au bureau de l'OCPM ou sur son site Internet.

Une consultation publique menée par l'OCPM comprend toujours quelques étapes. La première, la séance d'informations a eu lieu dimanche, le 25 septembre. Ce soir, nous tenons notre deuxième rencontre thématique sur les milieux de vie. Et notre deuxième rencontre thématique, celle-ci sur les milieux de vie, y en aura une autre sur les milieux de vie mercredi soir et jeudi matin, la dernière, sur l'économie et le développement.

La dernière étape de la consultation sera consacrée à l'audition des mémoires et des points de vue. Pour vous exprimer à cette étape, il y a trois formules.

Vous pouvez déposer un mémoire avec ou sans présentation orale. Ou simplement, vous présentez pour exposer votre point de vue oralement sans dépôt de mémoire.

La date limite pour s'inscrire aux auditions et / ou déposer un mémoire est le 27 octobre. L'audition des opinions se fera dans les locaux de l'OCPM sur la rue Metcalfe à partir du 3 novembre. Des dates seront ajoutées si plusieurs inscriptions le justifient.

Tous les détails sont disponibles sur notre site Internet ou dans le dépliant qui est à l'entrée de la salle.

Les rencontres thématiques comme ce soir, et l'audition des opinions sont les moyens privilégiés pour nous faire part de vos préoccupations et de vos propositions à l'égard du projet de la Ville.

Afin de faciliter la participation du plus grand nombre, l'OCPM mettra en ligne sous peu d'autres formulaires permettant aux gens de s'exprimer via l'Internet.

Toute l'information reçue sera analysée et la commission fera rapport au maire et au président du comité exécutif de la Ville. Les rapports de l'OCPM ont une valeur consultative.

Les décisions relatives à la Stratégie du centre-ville appartiennent aux élus de la Ville de Montréal.

Pour nous présenter le volet Milieux de vie, dans le cadre de la Stratégie du centre-ville, nous avons avec nous, ce soir, de l'arrondissement Ville-Marie, madame Sophie Mayes, conseillère en aménagement et chef d'équipe, du bureau de projet.

Alors, je passe tout de suite sans plus tarder la parole à madame Mayes.

SOPHIE MAYES :

Merci, madame la présidente. Donc l'objectif de ma présentation aujourd'hui, c'est de faire un bref rappel des principaux énoncés de la Stratégie du centre-ville en termes de vie de quartier et de développement urbain et après ça, de vous céder la parole pour que vous puissiez réfléchir collectivement sur l'ensemble des sous-thèmes qui vous sont présentés.

Les objectifs

Donc, sans plus tarder, les grands objectifs de la Stratégie du centre-ville.

Le principal objectif de la Stratégie, c'est d'optimiser le potentiel de développement du territoire de la Stratégie dans un horizon de moyen terme donc sur 15 ans.

Et la Stratégie (...) puis sur une approche intégrée aux nombreuses problématiques qu'on retrouve sur le territoire du centre-ville afin d'agir dans l'ensemble de ces sphères-là.

Et on souhaite aussi proposer des initiatives dans des sphères qui ne sont pas nécessairement de notre juridiction mais qui touchent le développement du centre-ville, par exemple, le transport en commun, c'est un bon exemple.

Depuis plusieurs années, on observe un regain d'intérêt pour le centre. Les Montréalais réinvestissent leur centre-ville.

Par le biais de la Stratégie, on souhaite saisir l'opportunité qu'offre ce territoire afin de bonifier son rôle prédominant dans l'économie de la région, d'augmenter l'accessibilité aux plus grands pôles d'activité, et de compléter l'offre d'un mode de vie durable dans les quartiers complets, attrayants et inclusifs.

C'est particulièrement sur ce troisième thème là qu'on souhaiterait discuter aujourd'hui.

En termes du territoire touché par la Stratégie centre-ville, ce qu'on voit à l'écran en gris, c'est l'ensemble du territoire qui fait partie de la Stratégie centre-ville. Il s'agit du centre des affaires et de l'ensemble des quartiers qui sont limitrophes. Donc, on trouve à la fois Ste-Marie, Milton Park dans le Plateau Mont-Royal, le Quartier des grands jardins, O'Shaughnessy Village, à l'ouest et le quartier Griffintown, au sud, qui sont plusieurs quartiers dans lesquels il y a des opportunités de croissance pour les dynamiques de type centre-ville. Donc, c'est le territoire d'intervention.

La Stratégie centre-ville s'est dotée d'une vision, une vision d'avenir, ce à quoi on souhaiterait que le centre-ville de demain ressemble. Donc, la Stratégie propose une vision d'avenir qui s'appuie sur un mode de vie à l'empreinte écologique réduite et une croissance urbaine responsable.

On souhaite dans le futur que le centre de l'agglomération soit reconnu pour l'efficacité des déplacements. Et on souhaite y retrouver une meilleure qualité de vie dans les quartiers centraux.

On souhaite aussi un certain renouvellement du centre par des grands projets urbains innovants, particulièrement le long des berges, avec des nouveaux secteurs riverains dans les quartiers St-Jacques et Ste-Marie, le long du fleuve. Et dans l'ouest aussi, aux abords des rives du St-Laurent, entre le bassin Peel et la Cité du Havre.

La vision s'est aussi dotée de cinq grands principes sur lesquels elle souhaite appuyer son développement. L'accessibilité, on en a parlé. On souhaite que le centre soit accessible, facilement accessible en transport en commun. Et on souhaite aussi que les déplacements soient conviviaux et sécuritaires.

Donc, on veut que ce soit un territoire connu pour la mixité des usages, des différentes populations qui y vivent, les différents types de bâtiments qu'on y retrouve. On veut une mixité à tous les égards.

On veut aussi une grande densité. Donc, le centre-ville est reconnu pour la densité de ses activités et la mixité et la densité ensemble, ça fait toute l'intensité qu'on retrouve au centre-ville.

On veut que le territoire soit reconnu pour la qualité, au niveau de l'architecture qu'on y propose, l'entretien des espaces publics et aussi, qu'il soit reconnu pour son rayonnement.

Donc, c'est un secteur qui rayonne à la fois au niveau de la région, de la province et au niveau international aussi, qui fait rayonner notre ville.

On s'est doté aussi d'objectifs en termes de croissance. Donc, on s'est fixé un objectif de 50,000 nouveaux résidents sur le territoire du centre-ville. Présentement, selon le recensement de 2011, on a à peu près 100, 000 personnes sur le territoire du centre-ville. Donc, c'est une augmentation d'à peu près 50% par rapport à la population actuelle.

Et on s'est fixé un objectif de croissance au niveau des espaces dédiés aux emplois et des commerces.

Où est-ce qu'on va rentrer toute cette croissance-là? Surprenamment, le territoire du centre-ville recèle un très fort potentiel de développement. Et on retrouve sur le territoire, différents types de sites qu'on pourrait voir convertis.

Ce que vous voyez à l'écran, en orange, c'est vraiment les secteurs au centre qui sont à consolider. Donc, ces territoires se caractérisent par la présence de plusieurs grappes de terrains sous-développés dans le secteur du Faubourg Saint-Laurent, le quartier des gares, Griffintown et dans la Cité du Havre.

En mauve, on retrouve en marge des grands secteurs à requalifier, principalement le long des berges. Et on a aussi, dans le territoire, plusieurs sites institutionnels en reconversion. Donc, on peut penser aux hôpitaux qui ont déménagé au site Glen ou qui vont déménager sur le site du CHUM, par exemple, qui offrent des opportunités uniques sur le territoire.

Le portrait

Le territoire du centre-ville recèle plusieurs forces. Donc, comme je l'ai dit tout à l'heure, la population est en forte croissance sur le territoire du centre-ville. Entre 2001-2011, on a observé une croissance de la population d'à peu près 12%. C'est une population jeune, hautement scolarisée, immigrante, donc qui donne beaucoup de dynamisme à ce territoire.

On retrouve aussi sur le territoire plusieurs grandes institutions d'enseignement. Les grands attraits touristiques de la région. On a un réseau transport radial qui mène vers le centre-ville. Donc, malgré la congestion, on a un réseau très fort qui mène sur notre territoire. Et on a toute la richesse liée à la densité et à l'intensité du territoire.

On a aussi des faiblesses. Donc, on a un territoire qui est fortement minéralisé. On a des réseaux de transport qui sont à saturation. On a aussi une certaine uniformité au niveau de la nouvelle offre résidentielle. Donc, on a des faiblesses auxquelles on souhaiterait venir palier par le biais des projets qui seront éventuellement issus de la Stratégie centre-ville.

On a des opportunités à saisir aussi. Et je pense qu'avant tout, la grande opportunité à saisir, c'est le regain d'intérêt pour la vie au centre. Donc, les populations réinvestissent le centre-ville. Les gens veulent vivre dans des milieux où tout est à pied. Ils réinvestissent le territoire.

On a des grands projets en planification. On a le potentiel de partenariat à la fois avec les grandes institutions privées et publiques sur le territoire. Puis, on a un potentiel d'accueil énorme que je viens de vous décrire.

En termes de menaces, on a aussi des difficultés au centre-ville. Le coût élevé du foncier rend certains projets difficiles. On a des enjeux d'accessibilité. Les grandes infrastructures de transport sur le territoire créent des grandes fractures. Donc, on veut venir palier à tout ça.

Donc, la Stratégie centre-ville propose des grands chantiers et des orientations que je vais vous décrire rapidement avant de vous céder la parole pour la partie discussion.

Donc, y a trois grands chantiers et quatre grandes orientations.

Celles qui sont indiquées en bleu sont celles qui touchent plus particulièrement les thématiques dont vous allez discuter ce soir.

Donc, au niveau des grands chantiers, on a Centre-ville ouvert sur le fleuve et les ensembles institutionnels à reconvertir. Au niveau des grandes orientations, on en a plusieurs qui touchent le milieu de vie directement. Et ensuite, on en a qui touchent la mobilité et l'intégration des grandes infrastructures qui touchent aussi le milieu de vie.

Donc, au niveau des berges, la Stratégie centre-ville propose un centre-ville ouvert sur le fleuve. Donc, on souhaite réaliser des études techniques

nécessaires à la planification de l'aménagement de ces secteurs là et d'adopter des programmes particuliers d'urbanisme pour chacun des secteurs.

Donc, le secteur qui se trouve à l'est du Vieux-Port et le secteur à l'ouest du Vieux-Port, donc y aurait deux secteurs. On souhaite transférer la responsabilité du Vieux-Port et les budgets afférents à la Ville et entreprendre des pourparlers avec les gouvernements pour convenir des modalités d'une entente de collaboration pour le redéveloppement du littoral.

En termes des grandes institutions, on a aujourd'hui une opportunité unique qui s'offre à la Ville d'appuyer la réalisation de projets mixtes qui répondent à l'ensemble des besoins de la communauté sur ces sites.

Donc, on souhaite engager un processus conjoint avec les gouvernements visant à définir un cadre innovant pour la reconversion des ensembles institutionnels et des immeubles vacants. On souhaite sur ces sites-là favoriser des projets mixtes qui pourraient inclure des espaces de travail collaboratif, des logements pour familles et du logement social et communautaire, des équipements collectifs et des espaces verts publics, bien évidemment.

Puis, on souhaite aussi favoriser des projets mettant en valeur le patrimoine parce que plusieurs de ces ensembles là ont des portions patrimoniales et la gestion durable des ressources.

En termes des orientations, y en a plusieurs qui touchent le milieu de vie. Donc, on souhaiterait répondre aux besoins des familles en termes de

logements et de services et proposer des initiatives dans ce sens-là, afin d'amorcer des projets pour familles dans les secteurs est et ouest du centre-ville.

On souhaiterait aussi implanter, appuyer l'implantation de nouvelles écoles publiques et de services collectifs, notamment dans l'ouest et le sud du centre-ville pour palier aux besoins des familles. On sait que l'enjeu de l'école publique au centre-ville, c'est un gros enjeu.

Mais on a aussi des secteurs qui sont moins bien desservis par les bibliothèques municipales, les Maisons de la culture. Donc, on souhaiterait palier à ces besoins là.

Améliorer la cohabitation. Les différents enjeux de cohabitation deviennent de plus en plus présents au centre-ville avec la densification des activités. Donc, on souhaiterait mettre de l'avant des propositions pour pallier à cette problématique-là.

La création d'espaces verts. On souhaiterait développer des partenariats pour l'accès public à certains équipements et espaces verts institutionnels et privés existants. Parce qu'on sait qu'il reste peu d'espace au centre-ville pour créer des nouveaux espaces verts.

On souhaiterait aussi sécuriser les grands axes qui traversent notre territoire. On peut penser à René-Lévesque, Côte-des-Neiges, certains des grands axes qui traversent le territoire. On souhaiterait les sécuriser en maximisant l'espace dédié aux piétons, par exemple.

En termes du cadre bâti, on souhaiterait améliorer le cadre bâti. Par exemple, on pourrait inciter la mise à niveau de parcs de tours locatives dans certains secteurs du territoire.

En termes du patrimoine, on souhaiterait mettre en place, voire mettre en place des mesures incitatives ou coercitives pour le maintien de notre patrimoine sur le territoire du centre-ville.

Et dernièrement, on souhaiterait venir compléter l'offre commerciale qui existe sur le territoire.

En termes de mobilité, c'est un thème qui touche directement et indirectement la qualité de vie sur le territoire. On souhaiterait poursuivre l'électrification des moyens de transport avec l'implantation de bornes de recharge pour tous les types de véhicule. Donc, pas seulement pour les véhicules privés mais pour les autobus, les taxis, les véhicules de livraison. Et électrifier aussi notre propre flotte de véhicules à la Ville.

On souhaite aussi mettre en place des corridors de mobilités intégrée et intelligents pour autobus, avec des feux intelligents.

Ajouter des pistes cyclables. Donc, on sait que le réseau de pistes cyclables est pas complet et particulièrement en ce qui a trait aux connexions avec les arrondissements limitrophes. Donc, on souhaiterait venir compléter ça.

Et on veut optimiser le stationnement. Donc on sait que dans plusieurs secteurs, y a des enjeux de stationnement, particulièrement de courte durée.

Donc, avec la mise en place d'initiatives intelligentes, dont le jalonnement dynamique, on voudrait venir palier ces problématiques.

En dernier lieu, on souhaiterait des grandes infrastructures de transport mieux intégrées et mieux insérées au tissu urbain.

Donc, là, on a trois grandes sous-orientations. On veut programmer le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie et le réaménagement de ses abords. Compléter l'entrée de ville de Bonaventure et du quartier des gares vers le centre des affaires. Et réaménager l'entrée de ville du Pont Jacques-Cartier, initiative qui est tout à fait particulière au territoire de l'est de l'arrondissement.

Donc, ça conclut ma présentation. Je céderais la parole à Akos.

AKOS VERBOCZY :

Merci beaucoup, madame Mayes, pour votre présentation. Ça vous permet de savoir ce qu'il y a dans le document de consultation que la Ville a mis au jeu. Et pour lequel l'OCPM, en ce moment, fait cette démarche pour avoir l'opinion et les commentaires et les propositions des citoyens montréalais.

C'est la deuxième soirée comme ça qu'on organise. Et comme on disait tantôt, y en a deux autres.

Alors, là, je vais parler pour deux minutes pour expliquer comment ça va fonctionner.

À chacune des tables, y a un enjeu identifié et pas juste un enjeu, y a aussi un animateur identifié. Ici, par exemple, nous avons Habib avec nous et vous allez parler, je pense, de culture et loisir.

Alors Culture et loisir, il y a des suggestions de sujets que l'animateur va vous faire : culture et loisir, c'est les activités communautaires, autant que l'offre culturelle. C'est les lieux de création et de diffusion des arts. Vous pouvez parler du bureau d'Accès Montréal etc., etc.

Et ici à côté, y a les Services et commerces de proximité. Services de proximité, c'est par exemple les écoles. Les commerces de proximité, c'est les magasins, la diversité de l'offre commerciale. Mais il peut y avoir aussi des enjeux de désert alimentaire, le manque d'épiceries.

Donc, c'est tout ça qu'on discute ici. Y a quelque chose à la table ici qui est très populaire et c'est pas pour rien. C'est la table qu'on a appelée Qualité de vie. Qualité de vie, c'est voir comment on fait pour que ce soit agréable d'habiter un quartier. C'est les parcs et les espaces verts, le sentiment de sécurité, la propreté, les problèmes de bruit, l'entretien des équipements de la Ville, la cohabitation avec des populations plus marginalisées, des problèmes d'itinérance. Alors vous, vous allez discuter de ça.

Ici, j'ai Transport et déplacements. Je pense que c'est assez clair. C'est autant les transports en commun que les transports actifs. Tout ça. En fait, c'est aussi, l'entrée du pont Jacques-Cartier, par exemple. Ça concerne le quartier où nous sommes. Et l'animateur, c'est Jean.

Et l'animatrice ici, c'est Isabelle qui s'est présentée au début. Ici, on va parler d'Urbanisme et de patrimoine. C'est vous qui allez parler de la conversion des bâtiments institutionnels et des projets urbains innovants comme on l'a présenté tantôt.

Et Accès aux berges, ici, l'animateur, c'est Loïc. On parlera des secteurs riverains, de l'ouverture sur le fleuve, dans les quartiers Sainte-Marie et Saint-Jacques.

Le logement, je pense que j'ai pas besoin d'expliquer ça. Mais c'est autant pour des locataires que pour peut-être des gens qui voudraient s'acheter un logement et s'établir dans le quartier. Je vous présente l'animateur Guy, qui est ici. Et l'animateur ici, j'ai oublié de le présenter, c'est Luc Doray et c'est une erreur parce que c'est un peu mon patron.

Principalement, on vous demande de nommer des défis et des solutions quant à l'enjeu proposé. Donc, pendant les 20 minutes que vous allez avoir, vous allez pouvoir nommer des défis, des solutions autour de chaque table.

Après ça, on va changer de table et recommencer l'exercice. L'animateur reste. Alors, quand vous allez arriver à votre nouvelle table, vous aurez un petit résumé de l'animateur de ce qui s'est dit avant.

Finalement, à la fin du deuxième tour, on va faire une plénière. Je vais faire le tour de chaque table et vous allez résumer, une personne va résumer ce qui a été noté durant les deux tours.

Si vous trouvez qu'une idée que vous voulez soumettre aux commissaires, que vous voulez soumettre à la commission n'est pas là, vous prenez un petit carton et vous pouvez l'inscrire sur ce carton là, nommer les défis et les solutions qui concernent un enjeu sur lequel vous avez peut-être pas eu la chance de vous exprimer.

Est-ce que cela est clair? Peut-être une question, monsieur, de clarification.

UN PARTICIPANT – ÉRIC (inaudible) :

Je m'appelle Éric (inaudible) du comité logement Ville-Marie. J'ai déjà participé à quelques séances de l'OCPM par le passé. Et y avait... Je trouve ça intéressant la nouvelle formule qui permet la discussion. Par contre, dans l'ancienne formule, y avait une division des audiences en séance d'informations et présentation des points de vues. Et moi, l'intérêt que je voyais aux séances d'informations, c'était qu'on pouvait poser des questions et obtenir des informations particulières qui pouvaient nous alimenter dans.

AKOS VERBOCZY :

Oui.

ÉRIC (inaudible)... :

Est-ce que y a moyen, compte tenu que si je comprends bien le format de ce soir ne permet pas de le faire. Est-ce qu'y a moyen de vous

communiquer des questions sur les documents qui ont été soumis par l'administration pour obtenir des réponses?

AKOS VERBOCZY :

D'accord. Oui. On a eu la séance d'informations dont vous parlez, c'est le 25 dernier. Et là, y a eu une présentation plus approfondie de la Stratégie. Et après, y avait une période de questions. Mais je vais aller vous voir tantôt.

Alors là, jouons le jeu comme je l'avais expliqué ce soir. Alors là, à trois, vous allez discuter pendant les 20 prochaines minutes et essayer d'être productif.

Et oui, on me souligne. Y a une petite feuille de présence qui va circuler juste pour nous indiquer votre présence aujourd'hui. Vous signez votre nom juste une fois durant la soirée.

Merci. Allez, on discute!

AKOS VERBOCZY :

Je vais faire le tour des tables. Et je vais demander à, probablement à la personne qui a pris les notes, de faire rapidement le tour des propositions des deux tours qu'il y a eus.

Cette étape va durer peut-être une quinzaine de minutes, 15-20 minutes. Tiens, on va commencer avec vous, avec cette table ici pour que vous nous résumiez vos défis et vos solutions des deux tours.

Alors, vous serez à l'écoute parce que si après tous ces tours là, il y a des propositions que vous voulez absolument voir remettre aux commissaires et que vous n'avez pas entendues, ou que vous voulez dire dans vos propres mots, alors il y a des petits cartons. Vous pouvez les prendre et rédiger vos propositions et vos commentaires. Alors, c'est parti avec vous, madame Beaulieu.

ISABELLE BEAULIEU, présidente de la commission :

Je vous fais un rapide tour d'horizon. On a beaucoup beaucoup beaucoup discuté. On a même pas eu le temps de se faire un résumé. On a pas eu le temps de repasser à travers nos trucs. Alors je vais sûrement en oublier. Mais tout ce qui est écrit ici, on l'apporte avec nous.

On a beaucoup parlé de défis et de solutions. Les deux se mélangent mais ils se correspondent.

Donc, on a beaucoup parlé en urbanisme, de patrimoine, des espaces verts, des espaces à créer, du verdissement des rues, du verdissement des arbres le long des rues.

On a beaucoup parlé du problème, de l'enjeu de la spéculation immobilière, le coût des terrains au centre-ville. Et lié à ça, le redéveloppement de plusieurs terrains.

On recommande évidemment à la Ville les réserves foncières autant que possible pour pouvoir créer des choses que le prix du sol est trop cher pour aller sur le marché.

On a beaucoup parlé de Radio-Canada et de son avenir. Les citoyens veulent être plus informés et s'assurer qu'il va y avoir un développement à l'échelle humaine sur le territoire de Radio-Canada.

On a parlé de la possibilité aussi d'utiliser le patrimoine religieux. Que la Ville devrait mettre en œuvre des stratégies pour pouvoir développer le patrimoine religieux et ne pas le laisser dans les mains des spéculateurs.

Parmi les solutions, on a pensé à redévelopper, à encourager le développement du tourisme spirituel et le tourisme culturel en se servant de ces lieux-là pour la musique, la culture et le théâtre qui sont des lieux magnifiques.

Dans le verdissement, on a aussi beaucoup de la marche, de l'importance de relier les différentes parties du territoire, de s'assurer que la trame soit reconstruite.

Et aussi, de travailler l'accès au fleuve, l'accès au fleuve pour le récréatif et l'accès au fleuve aussi pour le déplacement des personnes, en faisant du transport fluvial.

Parmi les choses qu'on s'est dites, c'était très important de faire une ville qui se marche. Et une ville belle. Le patrimoine bâti est un gros défi. On a

mentionné les défis du patrimoine bâti de Sainte-Catherine est, puisque la Stratégie parle de l'ouest. Sainte-Catherine est à repenser aussi.

On a parlé du problème des vues. De protéger les vues, les gros gros panneaux publicitaires qui bloquent de très belles vues. Donc, en termes de patrimoine, ce serait très important de travailler sur le problème des vues et des panneaux qui nous les bloquent.

On a donc aussi l'enjeu des terrains contaminés. On sait que c'est un problème. On sait que ça coûte très cher. Il va falloir prendre à bras-le-corps ce défi.

On demande aussi beaucoup plus de flexibilité dans la réglementation de la Ville en termes de commerces, de mixité commerciale, d'usages – les CPE, les écoles et tout. Beaucoup plus de flexibilité par projet.

Et finalement, dans la reconversion des grands sites, dans la deuxième tablee, on a encore beaucoup parlé de Radio-Canada et de faire de ces grands sites-là beaucoup plus de mixité dans la planification et qu'y puisse y avoir des CPE, des écoles, du communautaire, du logement sur ces sites-là.

Et finalement, de limiter la possibilité d'avoir des locaux vacants. Et que la Ville travaille à de la réglementation qui pousserait d'une façon ou d'une autre les propriétaires d'immeubles à ne pas laisser les locaux vacants.

C'est à peu près tout ce qu'on a discuté. Mais de plein d'autres choses aussi et je suis sûre que c'est sur mes tableaux.

AKOS VERBOCZY :

Merci beaucoup. Vous avez volé un peu le sujet de Accès aux berges. Fait que je vais leur permettre d'ajouter ce qu'ils ont dit.

LOÏC DUMAS - ACCÈS AUX BERGES :

Merci beaucoup. Mais dans tous nos travaux, on se laissera pas scooper. On a beaucoup de choses. Juste afin de traduction, Loïc Dumas, de traduction, de transcription plutôt.

Donc, je vais parler des défis et des solutions. Donc, quand je vais parler des défis, je vais dire que les participants déplorent et des solutions, les participants proposent.

Les participants déplorent ou soulignent l'importance de conserver les vues. Plusieurs solutions ont été proposées. Notamment, la reconversion des berges pour une utilisation plus récréative, un verdissement et une amélioration au niveau esthétique, une réglementation pour empêcher que tous les terrains sur le bord des berges soient développés de façon à les rendre inaccessibles. Aussi, les réserves foncières pour empêcher que ces terrains là soient tous achetés.

On a beaucoup insisté sur l'importance d'une promenade côté fleuve avec de pistes cyclables qui donneraient accès au fleuve, en s'inspirant par exemple de la Promenade Champlain, à Québec. Aussi pour les piétons et des

lieux multifonctionnels. On a parlé de rives, des rives qui doivent être des terrains publics. Une dé-privatisation du territoire et des belvédères.

Les participants ont déploré des mauvaises infrastructures, de l'arrivée des croisières. On a plus ou moins fait émerger de solutions. Ils ont déploré le manque d'accès physique au fleuve.

Donc, notamment, la rue Notre-Dame est à transformer. On peut utiliser les rues au nord de la rue Notre-Dame pour du développement social. On peut déplacer la piste cyclable de la rue Notre-Dame au sud de la rue. Et transformer la rue Notre-Dame en promenade urbaine. On peut réduire le trafic par des mesures contraignantes, par exemple, un péage ou de l'interdiction de la voiture solo. Et on peut restreindre les heures de passage des véhicules lourds.

Et il faut créer des accès jusqu'aux berges tout le long du littoral, notamment par des passerelles qui passeraient par-dessus le chemin de terre. Et par le projet de promenade fleuve-montagne qui intégrerait, lui aussi, bien sûr les pistes cyclables.

On a parlé de cohabitation avec le port de Montréal qui est privatisé. Donc, on a proposé des rapatriements de parties du port jusqu'à la rue Bercy dans l'arène municipale.

On a évoqué une étude sur la courbe du CP qui est un chemin de fer pour le pousser plus à l'est.

On a parlé d'aménager un accès pour intégrer le port dans la vie de quartier voire même d'avoir des heures de visite dans le port de Montréal qui seraient des heures de visite qui seraient éducationnelles pour éduquer la population sur l'importance du port.

On a parlé d'accès au parc des Îles, notamment avec un ascenseur au pont Jacques-Cartier et une navette fluviale.

On a parlé de sécurité des personnes en soulignant l'importance d'avoir de l'éclairage.

On a parlé d'utilisation du fleuve, notamment, pour le transport, qui viendrait, notamment, de l'est de l'île.

On a parlé de baignade, de barge piscine et de plaisance.

On a parlé d'installations de plantes filtrantes.

On a parlé de pistes cyclables du Vieux-Port et bien sûr de tout le territoire.

De déplacer le dépôt à neige qui est sous le pont Jacques-Cartier.

D'investir dans le site du pont Jacques-Cartier pour pérenniser les initiatives citoyennes.

On a parlé de parcs pour les enfants et les familles, de corvée d'aménagement auxquelles les citoyens participeraient pour aménager le bord du fleuve.

Et d'occupation du territoire. Les citoyens doivent occuper leur territoire.

La gouvernance au niveau des berges est complexe. Et pour régler ce problème là, faut un leadership politique et une concertation entre les citoyens... les instances.

Il faut penser en fonction de ceux qui habitent le territoire. Pas juste en fonction de ceux qui vont venir s'y installer.

On a soulevé l'enjeu de Molson qui est installé à l'est du Vieux-Port presque jusqu'au pont. Et on a dit qu'il se devait de devenir public quand les Molson partiraient s'ils partent.

On a parlé d'accès financier au fleuve, notamment par la construction de logements sociaux au bord du fleuve ou de logements mixtes.

Et de ne pas seulement investir au centre de la ville mais aussi dans l'est.

Deux autres points que j'ai plus ou moins liés à un défi particulier. On a parlé de faire un comité de suivi pour faire le suivi des travaux en cours. Et d'un musée maritime qui ferait l'histoire maritime du territoire.

AKOS VERBOCZY :

Merci beaucoup. Vous avez beaucoup parlé. Mais je pense que vous avez aussi beaucoup réfléchi, beaucoup discuté. Et je suis sûr que c'est le cas aussi pour les gens qui sont venus parler de culture et loisir.

HABIB EL-HAGE - CULTURE ET LOISIR :

Merci. C'est Habib El-Hage. Donc, c'était très riche aussi ici.

Évidemment, parmi les défis, c'est la cohabitation difficile dans le quartier des spectacles. Mais cohabitation difficile en termes de... Il y a des grands événements mais les petits n'arrivent pas, les artistes émergents n'arrivent pas à percer. Donc, comme solution, ce serait d'optimiser la présence des artistes, des jeunes artistes. Donc, de pouvoir percer un petit peu.

Avoir plus de loisir pour briser l'isolement dans ce quartier là. Encourager les petits rendez-vous donc les petites salles de diffusion, pas juste les grandes salles de diffusion. Encourager les événements. Donc, évidemment, offrir, avoir une offre continue de loisir mais aussi, de spectacles toute l'année, pas juste l'été ou à Noël.

D'autres, c'est utiliser les abords du fleuve pour faire des événements artistiques, des activités aussi.

Aussi, ça revient, le bruit comme défi au centre-ville.

Voir la culture dans un sens large et non seulement dans son sens de divertissement uniquement. Il faut aller plus loin que ça. Élargir la notion de culture : inclure la science, inclure d'autres notions aussi.

Il n'y a pas de Maison de la culture, par exemple, au Faubourg Saint-Laurent, avoir une maison des jeunes. Aussi, avoir des maisons de loisir pour les jeunes. Avoir une coopérative d'artisans où les artisans aussi pourraient présenter leurs œuvres aux abords du chemin de fer, comme on disait.

Avoir des lieux de production culturelle à côté du fleuve. Donc, vraiment améliorer cet espace-là. Accès au fleuve autant qu'à la montagne. Ça revient toujours, hein, le fleuve.

Avoir des espaces d'innovations graphiques, les graffitis, des affichages donc avoir des espaces spécifiques pour ça.

Et aussi, améliorer le règlement sur le bruit, surtout dans le quartier des spectacles.

Encourager les talents locaux au centre-ville donc les talents, les artistes.

Encourager l'accès au fleuve, les canots, les canots kayak et autres. Donc, être en mesure de les utiliser.

Et voilà. Grosso modo, c'est ça.

AKOS VERBOCZY :

Conclusion. Et maintenant, on va parler de services et commerces de proximité. Je pense qu'y a beaucoup de défis.

LUC DORAY - SERVICES ET COMMERCE DE PROXIMITÉ :

Oui, en fait, un certain nombre de choses qui ont été retenues par les deux groupes.

Une question qui est revenue dans les deux groupes est celle du fait que le développement local est orphelin. Qu'il n'y a plus d'instances qui examinent le développement économique sur le plan local depuis la fusion des CEDEC, l'abolition des CLD. Y a des organismes qui existent toujours mais avec une amplitude telle qu'elles n'ont plus de vision locale.

Alors, quand on parle de promotion de services de proximité, puis des commerces de proximité, il faut avoir une vision plus locale que ce qu'on a maintenant. Donc, on appelle à une recréation d'organismes qui ont un mandat beaucoup plus local que des organismes qui ont émergé de la réforme récente.

Beaucoup question des commerces de proximité et de la variété des commerces de proximité, de la fragilité des commerces de proximité. Parce que les choses étant ce qu'elles sont, les commerçants indépendants ou artisans sont victimes de hausses de baux importante. Donc, il n'y a pas de pérennité de ces commerces-là. Donc, il y a une volonté de favoriser cette pérennité là par différentes façons : par des incitatifs fiscaux, par des congés de taxes, ou éventuellement, par des quotas pour limiter le nombre de commerces qui sont issus de grandes chaînes internationales et qui ont les reins très solides et qui peuvent subir toutes les augmentations de loyer que vous pouvez imaginer. Ça, c'était quelque chose qui était assez... assez marqué, dans nos discussions.

Aussi, il y a une idée qui a été lancée tantôt qu'on a aussi évoquée ici, c'est prendre des mesures pour minimiser la vacance des locaux commerciaux. Donc, soit par des amendes aux propriétaires qui ne font pas d'entretien de leur commerce et qui contribuent à réduire l'attractivité des rues commerciales.

Il a été question de projets immobiliers. Il a été question d'équipements collectifs. Je lie tout ça un petit peu parce que on a dit que si on voulait augmenter la population dans les quartiers centraux de Montréal, ça va nécessiter la mise sur pied d'équipements collectifs – d'écoles, centres sportifs, centres de loisir, centres culturels. On a noté qu'y avait pas de piscines extérieures dans Sainte-Marie. Bon, il y a un tas de trucs qui ont été notés. On a noté aussi qu'il y avait peu d'équipements de santé.

Parmi les solutions qui ont été évoquées, il y en a plusieurs. Il y en a une dans le cas de la santé. Peut-être voir comment la réhabilitation, la nouvelle vocation de l'hôpital Notre-Dame pourrait contribuer à augmenter les services de santé dans le quartier.

Il a été question aussi de demander aux entreprises privées, qui s'établissent dans le quartier, de se sponsoriser des équipements collectifs.

Et puis, de façon plus générale, a été évoqué le concept, un concept qui est beaucoup appliqué aux États-Unis et qui a été appliqué un peu à Montréal qui sont les accords aux bénéfices de la communauté. Des accords entre la Ville et un promoteur immobilier qui engagent le promoteur immobilier à faire bénéficier la communauté d'équipements qu'il s'engage à construire en

contrepartie de la permission qui lui est donnée de construire un projet immobilier qui va lui rapporter beaucoup.

C'est un concept qui existe depuis longtemps aux États-Unis et qui a été, dont on a eu connaissance nous à l'OCPM dans des projets dans les années, au début des années 2000. Il y a eu des tentatives de ces accords au bénéfice de la communauté. C'est un outil dont on pense qu'il est une voie de solution pour favoriser la contribution de l'entreprise privée aux équipements collectifs. Et de la même façon, aussi, il a été évoqué une idée originale. De faciliter la réalisation de projets mixtes.

Par exemple, on évoquait le cas où un promoteur qui fait du résidentiel pourrait intégrer dans les premiers étages de son bâtiment une école. C'est un concept qui est pas... qui peut heurter mais effectivement, si on fait maintenant des édifices qui comprennent à la fois du résidentiel, de l'hôtelier et du bureau, on pourrait penser aussi que des équipements collectifs genre école pourraient être intégrés dans des projets immobiliers de nature privée avec des ententes, avec des instances publiques qui les portent.

Dans l'accès aux commerces de proximité, aussi, on a beaucoup parlé de piétonisation, de transport actif pour faciliter cet accès là. On a aussi beaucoup parlé dans le premier groupe, particulièrement, de la nécessité de planifier les travaux de réparation et de construction de toutes sortes qui font en sorte que l'accès aux commerces de proximité peuvent avoir l'air d'un parcours de combattant.

Aussi, parler d'accessibilité universelle sur le fait que les commerces de proximité sont souvent peu accessibles aux gens à mobilité réduite. On a parlé comme solution d'incitatifs fiscaux ou de réglementation pour faciliter cette accessibilité là.

On a aussi parlé de désert alimentaire et du fait que dans certains secteurs de l'est du centre-ville, notamment, Sainte-Marie, il y a peu d'accès à des produits variés, peu d'accès à des marchés d'alimentation. Donc, les solutions sont pas évidentes mais peuvent tourner autour des organismes communautaires qui font la promotion de l'accès facile à des denrées de qualité, des entreprises d'économie sociale. Peut-être la promotion par la Ville de la création de nouveaux marchés publics et des projets d'agriculture urbaine.

Alors, ça fait un peu le tour, je pense.

AKOS VERBOCZY :

Ça a l'air de faire le tour, en tout cas. Et maintenant, je passe la parole à nos amis qui se sont penchés sur les questions du logement. Après vous, il va rester deux autres tables.

Alors, on compte sur vous pour qu'on parte d'ici à 21h00.

NON IDENTIFIÉ - INTERVENANT LOGEMENT :

Tu parles pas à la bonne personne. Bon, bonsoir tout le monde. On a tiré à la courte paille à ma table et puisque tout le monde sont des tricheurs, c'est moi qui ai perdu.

Alors, je vais vous lire nos défis et nos solutions. Mais c'est pas mon écriture alors je blâme l'animateur si j'ai de la misère.

Au niveau des défis en logement. On a inscrit le maintien de la population actuelle. Ce que ça veut dire, dans le fond, on le met dans la solution, c'est de faire attention de créer une vraie mixité sociale et pas une gentrification du secteur.

Fait que c'est de trouver le bon équilibre et de pas faire ce qui s'est fait dans d'autres arrondissements où que par exemple, y a juste eu des condos et les prix ont explosé. Les prix du parc locatif ont explosé. Les gens qui habitaient là depuis plusieurs années pouvaient plus se payer ces logements là. Fait que créer vraiment une vraie mixité sociale, ce serait important au niveau des logements.

On a parlé des défis de la densification humaine. Alors, au niveau du coin. Défi. De toujours garder en tête que à Montréal, on arrête pas de dire qu'on veut garder les jeunes familles et on veut les attirer à Montréal. Mais de s'assurer qu'au niveau du parc locatif et au niveau de devenir propriétaire, ce soit accessible concrètement pour les jeunes familles.

Aussi dans l'offre de services, on parlait des écoles justement. Trouver, être sûrs d'avoir assez de services. En parlant de services, dans les défis, de garder une place pour les services communautaires qui sont vitaux et essentiels – je travaille dans le communautaire.

Et d'avoir un environnement agréable. Je ferai le lien tout de suite à la solution Quartier vert et Ville en transition. On parlait du concept que y a plusieurs villes de plus en plus qui commencent à rajouter, quand y font du développement, des plans de développement de logements résidentiels, qui incluent la portion qualité de vie. Alors, pas juste faire un parc locatif, donner ça à un promoteur et justement parler de verdissement. Parler justement d'accessibilité aux services. Que ce soit vraiment ancré dans le développement du parc résidentiel.

Alors, on va aller dans les solutions parce qu'on en a plein! Coopérative d'habitation – d'en avoir plus. Ça pourrait contribuer justement aux solutions. Trouver un moyen au niveau de la Ville, que ce soit par des pressions ou des changements au niveau du ratio – on construit tant d'unités pour avoir tant d'unités de logements sociaux. Bref, de garder un parc locatif abordable.

On parlait aussi d'un parc locatif adéquat parce qu'on parle encore des jeunes familles. Fait que ceux qui deviennent pas propriétaires, peut-être qu'y ont besoin d'un quatre et demi, un cinq et demi, un six et demi. Puis, c'est de plus en plus dur à trouver. Alors, ça, au niveau de l'espace.

Usage des terrains vacants ou près du fleuve. Alors, nous aussi, on voulait parler du fleuve pour se sentir cool dans la gang, avoir la poignée de main secrète et tout. Alors, on parlait qu'il y avait beaucoup de terrains vacants. Est-ce qu'il y aurait moyen? Est-ce qu'il y en a qui appartiennent au gouvernement? Provincial ou à la Ville de Montréal ? Est-ce qu'on peut utiliser ça pour du résidentiel abordable? À suivre.

Puis, le dernier, c'est réduire le nombre de logements requis. Ah ça, je l'ai déjà dit. Pour les grands projets. Alors, on comprend pas exactement la science derrière le ratio tant d'unités de condos ou de logement pour avoir du logement abordable. Mais est-ce qu'il y a moyen d'améliorer ce ratio-là? Pas juste au niveau du logement abordable. Y en a qui ont vraiment besoin de ça. Mais je reviendrais. Le parc locatif pour les gens qui ont pas nécessairement besoin d'être suivis en logements sociaux mais qui ont de la misère à joindre les deux bouts. Fait que garder cette réalité là en tête.

Je pense que j'ai pas mal tout dit. C'était concis. Je te passe le micro.

AKOS VERBOCZY :

Écoute, tu as bien fait ça. C'est très bien. Je vais aller de l'autre côté de la salle pour vous faire tourner la tête et vous éviter des torticolis demain matin.

Alors, je viens à la table Transport et déplacements dans une perspective de vie de quartier.

JEAN CAOQUETTE – TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS :

Je vais essayer de parler de manière à ce que ça aille plus rapidement pour vous, sachant qu'on a l'objectif de finir à 21h00.

Alors, Transport et déplacements. On a parlé d'utiliser les déplacements automobiles sur plusieurs artères importantes de l'arrondissement du quartier, particulièrement sur Frontenac et Iberville.

Une façon de faire ces choses-là, ça a été proposé de remettre les rues à double sens. Ce qui aurait comme effet de limiter la circulation.

Pour le transport collectif, le transport en autobus ainsi que pour la sécurité des usagers et des femmes, avoir une fréquence plus grande. Y a plusieurs trajets est-ouest, nord-sud qui sont aux 30 minutes seulement alors que ça pourrait être aux 15 minutes.

On pourrait avoir des arrêts plus proches les uns des autres de manière encore à sécuriser les femmes dans le quartier ainsi que d'avoir un meilleur éclairage près des arrêts ainsi que entre les arrêts. Il y a certains endroits où ce serait pertinent.

On parle de l'accessibilité universelle. Ça veut dire plusieurs autobus des fois avec des rampes qui sont non fonctionnelles. Ça limite les gens. En fait, vu que les stations de métro dans le secteur n'ont pas d'ascenseur, les personnes en mobilité réduite sont prises, sont limitées à prendre les autobus. Évidemment, quand les rampes d'accès ne fonctionnent pas, il ne leur reste plus grand chose.

Ce que ça veut dire donc, c'est que... Encourager la STM à continuer à implanter des ascenseurs dans les stations de métro.

La densité de la circulation automobile en raison du pont. Évidemment, c'est arrivé à plusieurs reprises. Le pont Jacques-Cartier avec son déversement, c'est quelque chose d'absolument, qui traverse le quartier Maisonneuve, René-Lévesque, Ontario. Évidemment, y a plusieurs façons.

On va parler encore des dos d'âne, des saillies de trottoir.

Le danger, la dangerosité de circuler en vélo dans le secteur. On a parlé d'avoir des pistes cyclables un peu mieux faites. Par exemple, d'avoir un surhaussement du macadam de quatre à six pouces sur le côté qui permettrait de délimiter psychologiquement et physiquement les voies de vélo, et qui n'empêcherait pas un déneigement facile en hiver... difficile en hiver, pardon. Ou peut-être... ou d'utiliser les ruelles pour compléter le réseau cyclable.

Le coût du transport en commun qui est un peu élevé par rapport à ce qui est connu dans d'autres villes américaines et qui pourrait être modulé ou mieux harmonisé entre la rive-sud et la rive-nord, modulé en fonction des revenus des gens, des personnes à revenus plus bas, ou des personnes de 65 ans et plus.

Congestion des transports en commun aux heures de pointe, ça, on le sait. La sécurité des femmes le soir. Le nombre d'arrêts, la lumière entre les arrêts. Le temps de traverse piétons, la petite flèche qui permet aux piétons de traverser pourrait être augmenté pour faciliter. Le manque de luminosité. Le REM.

Le REM... évidemment, on a parlé surtout pour favoriser sa connexion avec les réseaux de transport existants. On s'est posé la question pourquoi la desserte dans l'ouest moins densément peuplé versus l'est qui est plus densément peuplé? On s'est posé la question et on a pas voulu explorer plus de ce côté-là.

Pour le pont, l'entrée du pont Champlain, plus de passerelles pour les vélos et les piétons.

Aussi que le transport et le déplacement, c'est pas juste d'aller de A à B comme un transport de marchandises. Faut... ça peut être attrayant, joli, plaisant quand on se promène.

Ça veut dire plusieurs choses. Ça peut vouloir dire plus de plantations, plus de verdissement, plus de... Des trottoirs mieux entretenus, au départ, pour les personnes en mobilité réduite, peut-être plus larges pour que ce soit agréable de se promener dans les différents quartiers centre-ville et déborder aussi dans les quartiers limitrophes.

Finalement, l'enclavement du secteur, par rapport à l'est. Les mouvements est-ouest, la difficulté de venir, la complexité des déplacements sur les voies d'accès près du pont. On favorisait un plan de déplacement local. Et aussi de consulter les citoyens lorsqu'il y a des sujets d'intérêt de transport qui concernent le quartier.

Je vous ai pas inondés.

AKOS VERBOCZY :

Non. C'est très bien. C'était même très intéressant.

Alors, je vous rappelle. Si vous avez pas noté votre nom, en sortant, vous inscrirez votre nom pour qu'on s'assure d'avoir chaque nom. Et madame Ollivier, alors, c'est la dernière table pour [parler de Qualité de vie].

DOMINIQUE OLLIVIER – QUALITÉ DE VIE :

Je veux pas répéter ce que les gens ont dit étant donné qu'on était dans la qualité de vie. Mais beaucoup des choses ont été abordées auparavant.

Je vais quand même prendre un point qui est important qui est celui des liens entre les citoyens et la Ville, des relations entre les citoyens et la Ville qui ont été amenées.

Les gens trouvent que les questions de nuisance, de bruit, de mixité des fonctions, sont assez mal je dirais... assez mal prises en compte dans les relations avec la Ville. Notamment, y a quelqu'un qui donnait l'exemple en disant – Quand on veut, quand on fait un film, on nous annonce trois jours à l'avance qu'y vont fermer tel coin de rue, ou faire ou enfin, avoir tel endroit qu'y va être détourné. Mais lorsqu'on fait des travaux, on débarque dans le quartier et on dit rien aux gens. Donc, y se retrouvent en même temps avec des pépines, à droite à gauche, et ainsi de suite. Et tous les travaux... On pourrait aussi en améliorer la coordination. Tout ça, ça aiderait à améliorer la qualité de vie.

On a parlé aussi bien sûr ici, des questions de harcèlement. Donc, effectivement, la question de harcèlement des femmes semble être assez importante. En tout cas assez importante pour qu'elle soit mentionnée ce soir.

Mais on a aussi élargi non seulement la question du harcèlement envers les femmes, mais aussi, on a noté des incivilités qui se font envers les personnes immigrantes. On a noté des actes d'homophobie.

Donc, on se dit qu'une des solutions, c'est bien sûr de travailler sur le sentiment de sécurité des gens, de travailler sur des campagnes de sensibilisation qui permettraient aux gens de comprendre la portée des gestes qu'y posent et bien sûr d'avoir des aménagements urbains qui favorisent le sentiment d'appartenance et le fait que les gens puissent parler.

On est dans un quartier de transit où y a beaucoup de circulation de transit. Donc, encore une fois, si on veut parler qualité de vie, y faut penser aux gens qui y résident. Donc, comment est-ce qu'on augmente leur sentiment de sécurité lorsqu'ils déambulent dans les rues?

Est-ce qu'on peut penser à favoriser le transport en commun, notamment, une des solutions qui a été emmenées, c'était de mettre des voies réservées pour le transport en commun à contre-sens des sens uniques?

Par exemple, avoir une voie sur Maisonneuve qui pourrait être réservée à contre-sens pour le transport en commun et qui permettrait d'avoir le débordement d'Ontario et le rendrait plus efficace.

On peut aussi s'inspirer de ce qui se fait ailleurs. Notamment, on a donné en exemple le quartier Saint-Jean Baptiste, à Québec. Donc, quelles sont les mesures que d'autres personnes qui vivaient avec des problèmes de circulation de transit et de quartier de transit, quelles sont les solutions qui ont été amenées ? Et voir comment on peut les adapter.

Question de propreté, verdissement. Si on parle de qualité de vie. On nous a fait remarquer que y a des grands bouts de rue où y a pas du tout de

poubelles et où on retrouve des graffitis haineux. Donc, qu'est-ce qu'on peut faire? Installer bien sûr du mobilier urbain, des poubelles. S'assurer de donner des amendes aux gens qui contreviennent. Améliorer le cadre bâti, intersection, fleurir, ruelles vertes, faire des parcours qui sont plus agréables pour les gens qui sont là.

Sur la question de la mixité, bien sûr, y a des mixités de fonctions. Donc, encore une fois, réfléchir à toutes les questions de partage de rues.

S'assurer que quand on piétonnise, par exemple, la rue Sainte-Catherine, on réfléchisse aux questions d'accessibilité universelle. Notamment, pour les personnes qui ont des limitations fonctionnelles. Mais aussi, quand on pense aux livraisons de camions, etc., donc prendre, tenir compte qu'y a des gens qui habitent là.

Et aussi faire en sorte que on puisse travailler sur la mixité famille-enfants. Donc, que ce soit un quartier qui soit agréable pour les enfants et qui puisse aussi conserver les personnes itinérantes qui y sont. À cet effet, on a nommé notamment les jardins Gamelin comme un exemple de mixité qu'on pourrait reproduire.

Et de façon plus large, je dirais que les gens trouvent qu'y faudrait qu'on assure l'animation des quartiers. Et ça, ça créerait plus de circulation et ça permettrait aux femmes de se sentir plus en sécurité. Et ça permettrait également d'en faire des quartiers qui sont plus vivants pour les familles et dans lesquels il y aurait plus de services pour les familles. Qui travailleraient encore une fois le sentiment d'appartenance, notamment, quand on parle de médiation

entre les voisins. Donc, le lien qu'il pourrait y avoir entre ça, des fêtes de voisins, des activités publiques. Donc, vraiment travailler sur le sentiment d'appartenance du quartier.

Et puis, bon, quelques belles idées que je nommerai pas. Mais une quand même que je vais noter parce que ça m'a fait plaisir. Y a quelqu'un qui propose qu'on ramène le Jardin des merveilles et les zoos que certains d'entre nous ont connus dans notre enfance comme une mesure pour pouvoir ramener les enfants et les familles dans le quartier.

Voilà.

AKOS VERBOCZY :

Vous pouvez vous applaudir tous ensemble. Alors je me mets ici devant la porte pour vous bloquer physiquement, le temps de faire quelques petites annonces.

Les prochaines étapes de la consultation sont sur le dépliant que vous avez là. Ce qui est important à souligner, c'est les mémoires ou les présentations orales que vous pouvez faire devant les commissaires. Je dis ça aux organismes mais aux citoyens aussi que vous avez jusqu'au 27 octobre pour vous inscrire. Vous avez pas besoin que votre mémoire soit terminé et écrit remis. Vous avez même pas besoin de mémoire écrit. Mais avant le 27 octobre, il faut nous appeler au numéro qu'il y a dans le dépliant pour manifester votre intérêt à vous présenter ou [nous envoyer] un mémoire.

Alors, pour ce qui est de cette soirée, je remercie les gens qui ont travaillé dessus. Il y a Yvon qui est au son, madame Mayes de la Ville de Montréal qui nous a fait la présentation du début, merci beaucoup. Et Denise et Nicole qui sont à l'entrée. Vous pouvez vous inscrire aux autres consultations ici ou inscrire votre nom de présence si vous l'avez pas fait plus tôt. Et merci aussi à Brunelle qui s'occupe... qui est ici et qui s'occupe de toute la logistique de cette soirée-là.

Est-ce que j'ai oublié quelque chose ?

Bon. Alors là, tous les résultats des panneaux vont être retranscrits. Tout ce qui a été dit dans le microphone, donc tout ce que je suis en train de vous dire en ce moment, alors je pourrais dire plein de bêtises et ce serait immortalisé... Parce que tout ce qui a été dit dans le microphone va être dans les transcriptions de la soirée qui vont être sur le site Web dans quelques jours de l'OCPM.

On les publie mais on s'en sert pour résumer, pour noter tout ce que vous avez dit à chacune des étapes. À ça, s'ajoute ce que vous allez [écrire] sur les petits cartons. On l'ajoute à toutes les données et tout ça va être analysé par les commissaires qui vont en faire un mémoire.

À ça, s'ajoute évidemment les rapports, les mémoires... Les commissaires font un rapport et vous faites des mémoires. Bon.

Et c'est ça. Bon, voilà le résultat de votre travail ce soir.

Mademoiselle, c'était la même question? Alors la suite des choses, c'est vous qui rentrez à la maison dans ce beau quartier de l'est du centre-ville.

Merci et au revoir.